

Le 4 juin 2021

Madame, Monsieur

**Objet : Cessation de ma pratique à titre de médecin de famille**

Cher(e)s patient(e)s,

Par la présente, je désire vous informer que je cesserai ma pratique à titre de médecin de famille à compter du 3 septembre 2021, ayant obtenu un poste au Collège des médecins du Québec. Voici donc la marche à suivre afin de vous permettre d'obtenir un autre médecin de famille.

Il est important d'inscrire votre nom sur le guichet d'accès à un médecin de famille dès maintenant via internet au [www.gamf.gouv.qc.ca](http://www.gamf.gouv.qc.ca) ou par téléphone au 1-888-441-4749. Selon votre condition médicale, un code de priorité vous sera attribué.

Les nouveaux médecins, qui arriveront dans la région au cours des prochains mois, utiliseront cette liste afin de sélectionner les patients nécessitant un nouveau médecin de famille.

Même si votre nom est déjà placé sur cette liste, vous demeurez tout de même l'un de mes patients jusqu'au 3 septembre 2021 ou jusqu'à ce qu'un nouveau médecin communique avec vous. Notez que votre dossier médical demeure conservé au GMF-U Richelieu-Yamaska jusqu'à votre transfert avec un nouveau médecin de famille.

Au besoin, il me fera plaisir de vous revoir avant mon départ officiel.

Merci de votre précieuse confiance en moi durant ces 36 années de pratique. Vous m'avez fait grandir comme être humain et je vous souhaite une bonne continuité dans ce parcours de VIE.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Dre Jocelyne Bonin